

Fonds pour l'esprit communautaire

Lignes directrices 2023–2024

Aperçu du financement

Notre programme communautaire Shannex Cares fournit un cadre qui nous permet d'influencer un véritable changement et de faire une différence réelle dans la vie de toutes les personnes âgées.

Nous appuyons les programmes et initiatives qui créent des opportunités visibles et pertinentes afin que les personnes âgées soient vues, entendues et valorisées pour leur sagesse et leurs talents, en plus de chercher à dissiper les mythes selon lesquels les personnes âgées sont désengagées du monde qui les entoure.

Par l'entremise de Shannex Cares, notre Fonds pour l'esprit communautaire offre un financement pour des projets et des initiatives qui soutiennent nos domaines d'intérêt :

- le bien-être des personnes âgées
- la vie active des personnes âgées
- les liens sociaux des personnes âgées

Le Fonds pour l'esprit communautaire, administré par Shannex, offre un financement de deux manières.

1. Tous les trimestres, le personnel de Shannex, de Parkland et du Faubourg est invité à soumettre le nom d'organisations qui font un travail remarquable pour soutenir les personnes âgées dans leur communauté. Parmi la liste reçue, des organisations seront sélectionnées au hasard et les membres du personnel seront invités à voter pour elles. Les organisations qui reçoivent le plus de votes recevront un **don du personnel exceptionnel**, d'un montant maximal de 1 000 \$, pour les aider dans leur travail.

Veillez noter que les demandes de support pour les équipes de sports ne sont pas acceptées.

2. Deux fois par an, le personnel de Shannex, de Parkland et du Faubourg ou les organisations qui font un travail exceptionnel pour soutenir les personnes âgées dans leurs communautés pourront demander une **subvention d'esprit communautaire**, pour les aider dans leur travail. Voir les critères ci-dessous pour poser une demande.

Lignes directrices

Pour être pris en considération pour une **subvention d'esprit communautaire**, les candidats ou les organisations candidates doivent répondre aux critères suivants :

- travailler ou offrir un programme dans les régions où Shannex a des communautés au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse et en Ontario;
- être une organisation communautaire à but non lucratif offrant des programmes spécifiques aux personnes âgées dans nos domaines d'intervention, ou une personne affiliée à un groupe de personnes âgées connu;
- démontrer une gestion financière et une gouvernance organisationnelles solides;
- démontrer que l'utilisation des fonds permettra de faire connaître ou d'améliorer l'accès à des programmes nouveaux ou existants qui favorisent le bien-être général, la vie active et les liens sociaux des personnes âgées;
- être accessible aux résidents de Shannex et aux autres personnes âgées de la communauté générale.

Demander une subvention d'esprit communautaire

Étape 1 : Passez les critères ci-dessus en revue pour comprendre si votre initiative est susceptible de correspondre aux critères de financement.

Étape 2 : Remplissez le formulaire d'expression d'intérêt suivant et téléchargez les documents justificatifs.

Voici quelques exemples de projets, sans s'y limiter :

- Création ou renforcement d'un réseau ou d'une association au service des personnes âgées au sein de leur communauté, à l'appui de nos domaines d'intervention.
- Développement et amélioration du bien-être, de la vie active ou des liens sociaux des personnes âgées.
- Création des opportunités d'apprentissage, d'établissement de relations, de renforcement des liens sociaux entre les générations (intergénérationnel).
- Prestation de services communautaires qui favorisent l'indépendance des personnes âgées.
- Organisation et promotion des conférences ou des forums d'apprentissage, notamment ceux qui impliquent les personnes résidentes.
- Développement de la recherche, des connaissances, des outils et des ressources documentaires.
- Sensibilisation à l'abus des personnes âgées, y compris l'exploitation financière.
- Formation de bénévoles adultes âgés en mentors de soutien afin d'aider leurs pairs à faire face à des problèmes tels que la solitude, le deuil et les changements liés à l'âge.

Quelle est la date limite de dépôt des demandes?

Les demandes seront acceptées jusqu'au 30 septembre 2023, à 23 h HNA.

Qui peut demander du financement?

Pour demander du financement, vous devez être :

- un membre du personnel de Shannex, de Parkland ou du Faubourg du Mascaret; ou
- une organisation communautaire à but non lucratif, un organisme de bienfaisance enregistré ou une association enregistrée.
- Les demandes doivent provenir de régions où Shannex exerce ses activités au Nouveau-Brunswick, en Nouvelle-Écosse ou en Ontario.

Comment les demandes sont-elles évaluées?

Les demandes sont évaluées par le comité d'examen du Fonds pour l'esprit communautaire, sur la base des critères suivants :

- Détails du programme ou de l'initiative et besoin démontré
- Description de la portée et de l'implication de la communauté (c'est-à-dire l'inclusion, l'engagement et le partenariat).
- Engagement effectif des personnes âgées dans la planification et tous les aspects de la prise de décision et du développement de l'idée.

Directives relatives au budget et aux contributions

- Les budgets doivent indiquer les dépenses proposées et correspondre aux activités décrites dans la demande.
- Certains éléments demandés pourraient ne pas être financés.
- Un soutien en nature sera envisagé. Si vous envisagez qu'un partenaire vous aide à réaliser votre projet ou initiative par l'entremise d'un soutien en nature, veuillez nous en informer lorsque vous remplissez le formulaire d'expression d'intérêt.

Combien de subventions d'esprit communautaire seront accordées?

Nous prévoyons d'accorder plusieurs subventions chaque année et, selon le succès du programme, il continuera à se développer chaque année.

Les coûts admissibles du projet comprennent :

- les salaires et honoraires
- les honoraires professionnels
- le matériel
- les frais d'organisation de rencontre

Gestion des subventions et responsabilités des candidats

Avis de décision

- L'admissibilité ne garantit pas l'attribution des fonds. Les demandes peuvent être approuvées pour une partie ou la totalité du financement demandé.
- Les fonds seront attribués sur la base des évaluations du comité d'examen du Fonds pour l'esprit communautaire concernant les fonds disponibles et approuvés.
- Tous les candidats recevront un avis écrit de Shannex.
- Si la subvention est approuvée, le montant du financement accordé sera confirmé dans la lettre de Shannex avec les conditions générales de l'accord de financement.

Tableau 1 : Calendrier prévu pour cette opportunité de subvention

Activité	Cadre temporel
Période de demande	Ouverture : 1er août 2023 Clôture : 23 h HNA le 30 septembre 2023
Évaluation des demandes par le comité d'examen du Fonds pour l'esprit communautaire	Dans les 2 semaines suivant la date de clôture Terminée d'ici le 16 octobre 2023
Avis sur les résultats	3 semaines après la date de clôture 23 octobre 2023
Attribution de conventions de subvention et de financement	4 semaines après la date de clôture 30 octobre 2023

Calendrier d'utilisation des fonds accordés

Le bénéficiaire aura jusqu'à un an à partir du moment où il recevra le financement pour terminer son projet et soumettre à Shannex une mise à jour du projet démontrant le succès du programme. Ne pas soumettre les rapports finaux aura un impact sur les futures demandes de financement.

Tableau 2 : Calendrier prévu pour la mise à jour du projet

Activité	Cadre temporel
Fin de l'activité de subvention	Septembre 2023
Soumission d'une mise à jour sur le projet (dans l'année qui suit l'attribution des fonds)	Septembre 2024

Mon organisation doit-elle reconnaître que nous avons reçu du financement?

Oui. Vous devez mentionner l'aide financière du Fonds pour l'esprit communautaire dans toutes les annonces, publicités, rapports et produits. Veuillez contacter shannexcares@shannex.com pour coordonner toutes les annonces publiques concernant le projet.

Que se passe-t-il si l'initiative est modifiée, ne peut être mise en œuvre ou est annulée?

Si vous devez modifier l'initiative de manière significative par rapport à ce qui a été décrit dans votre demande, vous devez en informer Shannex par écrit. L'autorisation écrite de réaffecter les fonds est requise au préalable par le comité de révision du Fonds pour l'esprit communautaire.

Comité d'examen du Fonds pour l'esprit communautaire

621, promenade Starboard
Halifax, N.-É. B3M 0N5

**Remplissez le formulaire
d'expression d'intérêt.**

SOUMETTEZ VOTRE DEMANDE

Seules les demandes électroniques seront acceptées.